

ÉCO du N° 45

TRI

DÉCEMBRE 2021



EDITO

“ La page SMIEEOM 2021 se tourne, marquée par l'évolution des consignes de tri et la mise en fonctionnement de nouveaux process au centre de transfert de Choussy.

Fin 2022, la nouvelle déchèterie du Controis-en-Sologne verra le jour, et d'autres projets mûriront, tels la collecte des bio-déchets ménagers, pour une mise en œuvre en 2023.

Conscient des enjeux environnementaux liés à la gestion optimale des déchets, le SMIEEOM poursuit son accompagnement auprès d'un territoire engagé pour des citoyens responsables, vers plus de tri et moins de déchets.

Je vous souhaite à tous de belles et heureuses fêtes de fin d'année. ”

Eric Martellière
Président du SMIEEOM Val de Cher

Réduire et trier ses déchets de fêtes

Des idées de cadeaux éco-responsables

Ordures ménagères : gestion des bacs et collectes

Déchèteries : en 2022, on badge !



Construisons ensemble un avenir durable !



TRIER SES DÉCHETS, UN EFFORT COLLECTIF INDISPENSABLE AU RECYCLAGE



Pour être recyclé et valorisé, un déchet doit d'abord être trié puis déposé en colonne de tri.

CERTAINS DÉCHETS DE FÊTES SONT AUSSI RECYCLABLES : TRIONS-LES !



COLONNE JAUNE

➔ Tous les emballages plastiques, métalliques et en petits cartons

- ✳️ Petits cartons d'emballage de jouets, de boîtes de parfum, de coffrets cadeaux, de boîtes de chocolats
- ✳️ Sachets et fenêtres en plastique des emballages des cadeaux
- ✳️ Rouleaux de papier cadeau, de papier essuie-tout
- ✳️ Emballages et barquettes plastiques des aliments (saumon, charcuterie, etc.)
- ✳️ Papier d'enrobage des chocolats et confiseries
- ✳️ Aérosols (neige artificielle de décorations, etc.)
- ✳️ Boîtes de conserves en métal
- ✳️ Barquettes et plateaux en aluminium ou en polystyrène



COLONNE BLEUE

➔ Tous les papiers (uniquement du papier, JAMAIS DE CARTON)

- ✳️ Papier cadeau non-plastifié
- ✳️ Notices de montage ou d'utilisation
- ✳️ Cartes de vœux en papier
- ✳️ Magazines de jouets
- ✳️ Prospectus de fêtes



POUBELLE GRISE

⊖ Les ordures ménagères non-recyclables

- ✳️ Papier cadeau plastifié, rubans
- ✳️ Liens et attaches des jouets
- ✳️ Guirlandes non électriques, décorations de Noël, cotillons
- ✳️ Vaisselle ordinaire cassée
- ✳️ Vaisselle en plastique
- ✳️ Plateau couleur or ou argent
- ✳️ Nappes et serviettes en papier
- ✳️ Coques, coquilles, et restes de fruits de mer, etc.



DÉCHÈTERIE

⊖ Les déchets encombrants ou dangereux

- ✳️ Sapins en plastique
- ✳️ Sapins naturels
- ✳️ Gros cartons bruns
- ✳️ Guirlandes électriques
- ✳️ Piles usagées
- ✳️ Cagettes en bois (bouriches d'huîtres)



COLONNE VERTE

➔ Tous les emballages en verre : les bouteilles et bocaux, sans bouchon ni couvercle

- ✳️ Bouteilles de vin, de pétilliant ou de champagne
- ✳️ Bouteilles de jus de fruit
- ✳️ Bocaux de conserve

IMPORTANT :

Les gros emballages recyclables (grands cartons bruns, bidons d'eau en 5L, fûts de bière, etc.) doivent être apportés en déchèterie, leur taille risquant de boucher l'accès aux colonnes de tri. Eux-aussi seront recyclés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ➔ Pour améliorer votre geste de tri, **le Petit Guide de tri est à votre disposition en mairie ou au SMIEEOM**. Demandez-le ! Il est aussi téléchargeable sur notre site : www.smieeom.fr



- ➔ Des sacs de pré-tri et des étiquettes stop-pub sont à votre disposition en mairie ou au SMIEEOM. Demandez-les !



Nous pouvons continuer à améliorer la qualité de notre tri **en ne jetant dans les colonnes de tri que des déchets recyclables, et rien d'autre.**

⚠️ **En cas de doute, ne jetez pas vos déchets n'importe où :**

- Informez-vous sur www.smieeom.fr
- Appelez au **02 54 75 76 66**
- Renseignez-vous auprès de l'agent en déchèterie

COMMENT

DIMINUER SES DÉCHETS DE FÊTES ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les **papers cadeaux** représentent à eux seuls plus de **20 000 tonnes d'emballages** non recyclables à Noël !



Utiliser des emballages cadeaux en tissu (en s'inspirant du Furoshiki japonais), **durables et réutilisables**, ou des emballages **recyclés** ou **recyclables** (en papier journal ou en kraft)



Privilégier des décorations naturelles en bois, des guirlandes gourmandes de sablés ou de pâte à sel, des guirlandes de pommes de pin ou encore des tranches d'orange séchées



Opter pour un sapin en matériaux naturels : sapin réutilisable en tissu, en morceaux de bois ou en palettes



Replanter en pot son sapin naturel pour le réutiliser l'année prochaine



Se servir d'un vrai service à vaisselle, lavable et réutilisable



Utiliser des nappes et serviettes en tissu, lavables et réutilisables



Déposer ses bio-déchets dans un **composteur** ou les **donner en nourriture aux animaux**



Parfumer écologiquement sa maison : bougies de soya, les huiles essentielles ou les mélanges d'épices et d'agrumes bouillis dans de l'eau



Déballer les cadeaux avec conscience : trier les emballages, récupérer les rubans, les décorations, les contenants et le papier peu abîmé pour les prochaines fêtes



IDÉES DE CADEAUX :

EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET !



Privilégier les cadeaux qui durent longtemps, utiles et faits avec des matériaux écologiques : les jouets en bois ou les objets utiles au quotidien (gourde résistante, plat réutilisable, sacs à vrac, piles rechargeables, etc.)



Opter pour le cadeau fait-maison : préparer dans un bocal tous les ingrédients pour faire un produit cosmétique ou pour faire une recette



Offrir des cadeaux de seconde main : ils limitent notre impact écologique, sont plus économiques et permettent de ne pas jeter des objets qui peuvent encore servir (boutiques solidaires, produits reconditionnés, ressourceries, etc.)



Préférer les cadeaux immatériels et les expériences, qui ne nécessitent pas d'emballage : un abonnement (sport, spectacle, loisirs etc.), un massage ou un soin spa, une coupe chez le coiffeur, une place de spectacle, des stages et cours de musique, de cuisine, de bricolage, de couture, de jardinage, de yoga etc., une nuit dans un logement insolite, une activité insolite (escape game, visite théâtralisée d'un monument, d'une ville, etc.), une conférence, un bon restaurant, etc.

DÉCHÈTERIES EN 2022, ON BADGE !

À compter du 3 janvier 2022, **tout usager des déchèteries du SMIEEOM Val de Cher, particulier ou professionnel**, devra posséder sa carte d'accès aux déchèteries et badger à l'entrée pour accéder aux sites gérés par le syndicat.

Pourquoi une nouvelle carte ?

Gratuite et valable dans toutes les déchèteries du syndicat, cette carte permettra d'améliorer l'accueil et de fluidifier le trafic, de mieux contrôler la fréquentation et les volumes déposés, d'anticiper les besoins, et de **réserver l'accès aux seuls contributeurs financiers** des services du SMIEEOM.

Le fonctionnement général reste inchangé :

- ➔ gratuit pour les particuliers,
- ➔ payant pour les professionnels.

Comment obtenir sa carte d'accès ?

Lors du 1^{er} dépôt de l'année, l'agent de la déchèterie fréquentée remettra à chaque usager un formulaire de demande de carte à remplir et à lui rendre, accompagné d'un justificatif de domicile pour les particuliers, d'un extrait k-bis de

moins de trois mois et d'une copie de carte grise pour les professionnels. Lors du 2nd passage la carte sera remise à l'usager.

À chaque type d'usager sa couleur de carte !

- **carte d'accès verte** pour les particuliers.

- **carte d'accès jaune** pour les professionnels ou les collectivités.

Plus d'infos sur www.smieeom.fr



0 800 350 103

UN NUMÉRO UNIQUE POUR LA GESTION DE VOTRE BAC GRIS !

- ➔ Emménagement / déménagement
- ➔ Changement de volume de bac
- ➔ Vol ou disparition de votre bac
- ➔ Réparation du bac

RAPPEL

COLLECTES EN CAS DE JOUR FÉRIÉ

Les collectes sont assurées normalement, à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent dans la même semaine, jusqu'au samedi.



NOUVEAU À ST AIGNAN

À partir de janvier 2022, la collecte des ordures ménagères aura lieu **uniquement le mardi**.

DÉCHÈTERIES

FONCTIONNEMENT

- ➔ Respect des mesures sanitaires du moment
- ➔ Pas d'enfant sur le site
- ➔ **NOUVEAU** : présenter sa carte d'accès SMIEEOM à l'entrée du site

DÉPÔT DE PNEUS

- ➔ Autorisé sur le site de Billy pour les particuliers uniquement
- ➔ Limité à 4 pneus par usager par an
- ➔ Pneus non jantés, non souillés, non coupés, VL uniquement = pneus agrées

RAPPEL

L'accès aux déchèteries **est gratuit pour les particuliers habitant notre territoire**, à raison de 1m³ par jour et par benne de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts. **Il est payant pour les professionnels.**



MÉMO HORAIRES DÉCHÈTERIES

(Billy / Contres - Le Controis-en-Sologne / Noyers-sur-Cher / Montrichard Val de Cher)

HORAIRES D'HIVER : du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi	10h - 12h	14h - 17h
Mardi	fermée	
Mercredi	10h - 12h	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	fermée
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 12h	14h - 17h
Dimanche & jours fériés	fermée	

RESTEZ INFORMÉS :

Inscrivez-vous à notre newsletter sur www.smieeom.fr



SMIEEOM VAL DE CHER

22 rue de Gâtines - 41 110 SEIGY
Tél. : 02 54 75 76 66
smieeom.val2c@orange.fr

